



Procès-verbal de l'assemblée générale des parents
École Saint-Hugues-Saint-Marcel
Judi 18 septembre 2025 à 18 h
Immeuble Saint-Hugues

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. »

Sont présents, mesdames et messieurs :

Madame Andrée-Anne Beauregard, représentante parent
Madame Marianne Beauregard, représentante parent
Madame Andréanne Bouffard, représentante parent
Madame Kelly Brouillard, représentante parent
Monsieur François-Xavier Bilodeau, représentant parent
Madame Marjolaine Chabot, représentante parent
Monsieur Jonathan Cossette-Roy, représentant parent
Madame Ingrid Danis, représentante parent
Madame Roxanne Daviau, représentante parent
Madame Jennifer Deslauriers, représentante parent
Madame Andréanne Ferland, représentante parent
Madame Véronique Forcier, représentante parent
Madame Mélissa Foucault, représentante parent
Madame Véronica Gagné, représentante parent
Madame Stéphanie Gaudette, représentante parent
Madame Nadia Giard Lussier, représentante parent
Madame Lisandre Guertin, représentante parent
Madame Marylène Legault, représentante parent
Madame Laurianne Levert Gauthier, représentante parent
Madame Gabrielle Petit, représentante parent
Monsieur Pascal Potvin, représentant parent
Madame Laury Mc Caughan, représentante parent
Monsieur Mathieu Ricard, représentant parent
Madame Karine Sule, représentante parent

Madame Julie Lavallée, secrétaire
Madame Maryse Santerre, directrice

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue de la direction

Madame Maryse Santerre procède à l'ouverture de la séance à 18 h et prononce un mot de bienvenue.

2. Nomination d'un président d'assemblée

Madame Maryse Santerre propose madame Véronique Forcier et personne ne s'oppose.

Adopté à l'unanimité.

3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Madame Maryse Santerre propose madame Julie Lavallée et personne ne s'oppose.

Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Véronique Forcier procède à la lecture de l'ordre du jour. Madame Andrée-Anne Beauregard, propose l'adoption de l'ordre du jour sans modification.

Adopté à l'unanimité.

5. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 19 septembre 2024

Madame Véronique Forcier fait la lecture du procès-verbal. Madame Laury Mc Caughan propose adoption du procès-verbal.

Adopté à l'unanimité.

6. Informations du conseil d'établissement

Madame Véronique Forcier, présidente, présente les faits saillants de l'année scolaire 2024-2025.

6.1. Rôles et fonctions du conseil d'établissement

Madame Maryse Santerre explique la raison d'être des conseils d'établissement et définit les rôles, fonctions et pouvoirs du CÉ. Elle mentionne que la priorité c'est de travailler dans l'intérêt des élèves, de l'école et de la communauté. Bien commun des élèves.

Madame Maryse Santerre annonce qu'il y aura trois postes à combler attribuées à l'immeuble Saint-Hugues et ce, pour des mandats de deux ans.

Rappel quant à la résolution C-15-10-06 des règles de la régie interne quant à la répartition des postes à combler :

- Le conseil d'établissement est composé, à l'an A, de 3 parents de Saint-Hugues et, à l'an B, de 2 parents de Saint-Marcel pour représenter la densité de la population et la densité de chacune des écoles;
- Toutefois, si nombre de volontaires est insuffisant pour pourvoir les postes, un parent de l'autre municipalité peut se présenter;
- C'est l'immeuble fréquenté par l'enfant et non le lieu de résidence qui doit être pris en compte pour soumettre sa candidature.

6.2. Rôles et fonctions du comité de parents

Madame Véronique Forcier et madame Maryse Santerre nous expliquent le rôle du comité de parents. Ce rôle est pour un mandat annuel et consiste à des rencontres mensuelles. De plus, ce poste doit être pourvu par un membre du conseil d'établissement.

6.3. Rôles et fonctions de l'organisme de participation des parents

Madame Maryse Santerre présente le rôle et la fonction de l'OPP. Il y a précision que les rencontres sont ouvertes à tous les parents qui ont des enfants en milieu scolaire. Présentation du bilan des activités réalisées pour l'année scolaire 2024-2025.

Formation d'un OPP :

Des parents se portent volontaires pour former l'OPP. Les membres sont François-Xavier Bilodeau, Andréanne Bouffard, Marjolaine Chabot, Jonathan Cossette-Roy, Jennifer Deslauriers, Stéphanie Gaudette, Laurianne Levert-Gauthier, Gabrielle Petit, Mathieu Ricard, Karine Sule, Andrée-Anne Beauregard, Ingrid Danis, Véronique Forcier, Véronica Gagné, Nadia Giard Lussier, Lisandre Guertin, Marylène Legault et

Laury Mc Caughan. Les bénévoles Marianne Beauregard, Laurie Chartier-Bachand, Andréanne Ferland, Mélissa Foucault et Jean-François Morissette.

Première rencontre de l'OPP le lundi 6 octobre à l'immeuble Saint-Hugues.

7. Rapport de la direction de l'établissement 2024-2025

Madame Maryse Santerre présente les projets réalisés durant l'été 2025.

Immeuble Saint-Marcel : Installation d'un nouveau module de jeux, retouche de peinture ajout de paillis et de sable ainsi qu'une télévision d'information.

Immeuble Saint-Hugues : Installation d'une thermopompe dans une classe, peinture des locaux du service de garde et des professionnelles, ajout d'un cabanon de paillis et de sable.

Madame Santerre annonce que la collecte de contenants consignés aura lieu samedi le 18 octobre 2025. La date de la collecte du printemps 2026 reste à déterminer.

Campagne de financement à l'automne *Poivre des îles* (épices).

Tous les élèves ont reçu gratuitement un chandail aux couleurs de l'école.

Une boutique en ligne sera prochainement lancée, proposant des vêtements à l'effigie de l'école. Cette vente sera sans but lucratif.

L'OPP prévoit organiser une enchère, nous aurons tous les détails ultérieurement.

Vendredi le 26 septembre, tous les élèves participeront à une sortie au Parc national du Mont-Saint-Bruno, randonnée et cueillette de pommes.

8. Détermination des critères d'éligibilité

Rappel quant à la résolution C-15-10-06 des règles de la régie interne quant à la répartition des postes à combler :

- Le conseil d'établissement est composé, à l'an A, de 3 parents de Saint-Hugues et, à l'an B, de 2 parents de Saint-Marcel pour représenter la densité de la population et la densité de chacune des écoles;
- Toutefois, si nombre de volontaires est insuffisant pour pourvoir les postes, un parent de l'autre municipalité peut se présenter;
- C'est l'immeuble fréquenté par l'enfant et non le lieu de résidence qui doit être pris en compte pour soumettre sa candidature.

9. Adoption d'une procédure d'élection

Madame Véronique Forcier donne le choix de la procédure d'élection. Les noms seront inscrits au tableau afin de procéder au vote, si nécessaire.

Adopté à l'unanimité.

10. Nomination d'un président d'élection

Madame Andrée-Anne Beauregard se propose et personne ne s'oppose.

Adopté à l'unanimité.

11. Nomination d'un(e) secrétaire d'élection

Madame Ingrid Danis, se propose et personne ne s'oppose.

Adopté à l'unanimité.

12. Nomination de scrutateurs

Madame Ingrid Danis et madame Julie Lavallée sont nommées à titre de scrutatrices.

Adopté à l'unanimité.

13. Mise en candidature

Candidatures pour les postes de membres du conseil d'établissement immeuble Saint-Hugues. Geneviève Déry, Jennifer Deslauriers, François-Xavier Bilodeau, Pascal Potvin, Andréanne Bouffard, Marianne Beauregard et Marjolaine Chabot se proposent pour l'immeuble Saint-Hugues.

Les candidats ont exprimé leur intérêt à siéger au sein du conseil d'établissement.

Le vote se déroulera à bulletin secret sur papier. Décompte fait par madame Ingrid Danis et madame Julie Lavallée.

14. Élection des nouveaux membres et des deux substituts

À l'issue du vote, Monsieur Pascal Potvin, madame Geneviève Déry et Andréanne Bouffard ont obtenu le plus grand nombre de votes et sont élues en tant que membre du conseil d'établissement.

Pour l'immeuble Saint-Hugues les membres substituts sont madame Jennifer Deslauriers, madame Marianne Beauregard et monsieur François-Xavier Bilodeau. Pour l'immeuble Saint-Marcel, madame Laury Mc Caughan et madame Nadia Giard Lussier sont nommées à titre de substituts.

Élues à l'unanimité.

15. Comité de parents, élection du délégué et de son substitut

Rapport du délégué au comité de parents. Madame Véronique Forcier et madame Maryse Santerre nous expliquent le rôle du comité de parents. Ce rôle est pour un mandat annuel et consiste à des rencontres mensuelles. De plus, ce poste doit être pourvu par un membre du conseil d'établissement.

Madame Véronique Forcier propose sa candidature comme représentante au comité de parents et madame Ingrid Danis se propose comme substitut.

Adopté à l'unanimité.

16. Date de la première séance ordinaire

Mardi le 21 octobre à 18 h 30 à l'immeuble Saint-Marcel.

17. Période de questions

Aucune question.

18. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 18 h 50.

Julie Lavallée, secrétaire d'assemblée


Véronique Forcier, présidente


Audrey Beaulé, directrice
pour Maryse Santerre, directrice